



**Question écrite de la Députée Kattrin JADIN
à Monsieur David CLARINVAL, Ministre des Indépendants,
concernant les difficultés des PME industrielles aéronautiques
- déposée le 15 décembre 2020 -**

Monsieur le Ministre,

Bien que de nombreuses mesures d'aides financières ont été mises en place, le coronavirus a lourdement atteint notre économie. Et la plupart des conséquences de cette pandémie nous attrapera seulement dans les mois à venir.

Une importante filière économique belge subie déjà les répercussions de la crise sanitaire : les PME industrielles du secteur aéronautique. Se situant à la fin de la chaîne d'approvisionnement, elles devront encore attendre longtemps avant que le carnet de commandes se remplisse à nouveau. D'ailleurs, leur plus grande crainte est la perte du personnel qualifié longuement formé et ainsi la disparition d'une filière économique importante.

Par rapport aux mesures de relance en France où les petits sous-traitants ont été pris en considération, les mesures dans notre pays ont été prises d'urgence et ont certainement permises à garder en vie à un grand nombre de sociétés mais au-delà, le manque de perspective pour les petits acteurs du secteur aéronautique inquiète fortement les PME en question.

Monsieur le Ministre, mes questions sont donc les suivantes :

- Pouvez-vous me rappeler quelles mesures favorables aux PME industrielles du secteur aéronautique ont été prises ?
- D'autres mesures pour relancer le secteur en question seront-elles encore prises ? Dans l'affirmative, de quelle aide s'agira-t-il ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Kattrin JADIN

Réponse du ministre :

J'ai bien pris connaissance des recommandations faites par le secteur aéronautique belge en juin 2020 dans leur document de position visant à atténuer les conséquences de la crise de l'aviation induites par le Covid-19. En tant que ministre des PME mais aussi en tant qu'ancien ministre en charge de la Politique scientifique, je connais bien l'importance du secteur aéronautique pour l'économie belge.

Vu la situation économique, le gouvernement fédéral a décidé de prolonger les mesures de chômage temporaire « corona » jusqu'à la fin du mois de mars 2021. Cette mesure est essentielle pour des acteurs tels que Safran Aero Boosters ou encore la Sonaca.

Par ailleurs, la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) est également intervenue en vue de soutenir nos entreprises actives dans le secteur aéronautique belge. Pour plus d'informations sur ces mesures, qui concernent la SFPI, je vous renvoie vers le ministre des Finances.

En outre, des aides régionales ont également été accordées. Le gouvernement wallon est notamment intervenu pour assurer la survie de l'industrie aéronautique régionale, en lançant un projet de recherche ambitieux qui rassemble les trois grandes entreprises SAFRAN, SONACA et THALES ainsi que plusieurs PME déjà actives dans la recherche en aéronautique (telles que GDTech, Any-Shape, V2i, MSC Software Belgium, Rovitech...) et des centres de recherche agréés (Cenaero, Sirris, CRM, Multitel...). Le projet bénéficie d'une subvention de 41,42 millions € destinée à couvrir les 18 premiers mois de recherche.